

## ANNEXE III

### **FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LES CANDIDATS POSTULANT AU SOUS-COMITE POUR LA PREVENTION DE LA TORTURE.**

(Prière de respecter le nombre des lignes indiqué dans le présent formulaire, 28 lignes au maximum)

#### **1- Nom et Prénoms**

- SANVEE Ohini Kwao Didi

#### **2- Date et lieu de naissance**

- 4 Août 1963 à Aného (Préfecture des lacs) TOGO

#### **3- Langue (s) de travail**

- Français

#### **4- Expériences Professionnelles**

- Promotion, protection des droits de l'homme et Prévention de la torture et autres mauvais traitements
- Représentation et assistance en Justice
- Défense pénale et conseils juridiques

#### **5- Etudes**

- Baccalauréat A4(Philosophie) Lomé-Togo 1986
- Maitrise en droit Privée à l'Université du Benin (Togo) 1993
- Certificat d'aptitude à la Profession d'Avocat à l'Université du Benin (Togo) 2000
- Certificat de formation des formateurs aux droits de l'homme (Cycle Norbert KENNE) 2002 : UCAC/IDH/Lyon/FIACAT 2002
- Diplôme d'Etude approfondies : Droit de la personne et démocratie. Chaine UNESCO des droits de l'homme à l'université ABOMEY-CALAVI (BENIN) de 2002 à 2003

#### **6- Situation /Fonction actuelle**

- Membre et Vice-Président de commission nationale des Droits de l'homme du Togo (CNDH-TOGO)
- Président de la sous-commission prévention de la torture (Mécanisme Nationale de Prévention de la Torture (MNP))

- Avocat au Barreau du Togo

#### **7- Principales activités professionnelles**

- Protection des droits humains en milieu carcéral
- Représentation et assistance des clients devant les juridictions civiles, sociales et commerciales.
- Défense pénale devant les juridictions pénales
- Défense en droit de l'homme devant la cour de Justice de la communauté CEDEAO
- Consultations juridiques en droits de l'homme et Justice

#### **8- Autres activités principales dans le domaine pertinent au mandat du sous-comité pour la prévention de la torture**

- Formation sur les mécanismes de prévention et de protection contre la torture dans le cadre de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne pénale
- Visites préventives de la torture dans les lieux de privation de liberté sur toute l'étendue du territoire Togolais (13 Prisons du pays, Postes de police, Brigade de gendarmerie, centre de rétention aux frontières et à l'aéroport, hôpitaux psychiatriques, centre de détention pour mineurs, suivi des recommandations.
- Recherche sur la législation sur la torture.

#### **9- Liste de Publications les plus récentes du candidat dans le domaine pertinent au mandat du sous-comité pour la prévention de la torture**

- L'emprisonnement, l'essentiel de ce qu'il faut savoir
- Présentation sommaire du nouveau code pénal, Journal Reflet du Palais
- L'accès au droit et à la Justice au Togo, Journal Focus Info
- Tribune libre : conséquences du confinement général du à la Pandémie de la Covid 19 : Plaidoyer pour plus d'humanisme vers les détenus, publiée le 30 avril 2019